

Municipalité d'Ecublens/VD



Programme



de législature



2011-2016

Ecublens, une ville à la campagne



Préambule

Pour cette législature, la Municipalité a élaboré un programme. Celui-ci représente un engagement formel et public à l'égard du Conseil communal et de la population, même s'il ne découle d'aucune base légale. Ce document permet à l'autorité exécutive de faire part de sa vision des objectifs politiques et financiers à mener sur ces cinq prochaines années. Il ne préjuge pas de la totalité des décisions à venir, les circonstances pouvant amener des éléments inconnus à ce jour et justifier des changements.

Au cours de cette législature, la Municipalité entend améliorer encore la qualité de vie à Ecublens et le bien-être de sa population, en présentant toutefois un programme réaliste tant sur le plan de la faisabilité politique que sur celui des contraintes financières.

Le centre socioculturel, qui ouvrira ses portes à la fin de l'été 2012, permettra d'élargir la palette de prestations dans le domaine de la jeunesse, de la petite enfance ou de la culture. En effet, la bibliothèque communale, la garderie Domino, le réfectoire scolaire et le centre de jeunes déménageront dans des locaux neufs et plus spacieux.

Administration générale



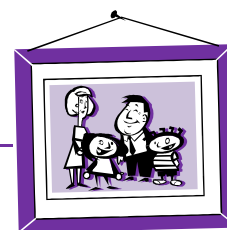
- Continuer à soutenir et promouvoir la santé et la sécurité au travail par des actions favorisant le bien-être des collaborateurs.
 - Maintenir un climat de confiance au sein de l'administration communale par le respect des procédures et l'information réciproque entre employeur et employés.
 - Favoriser le développement des performances et le professionnalisme au sein de l'administration en utilisant pleinement les compétences du personnel.
 - Garantir un nombre maximal de places d'apprentissage et leur assurer un bon encadrement.
-

Affaires scolaires



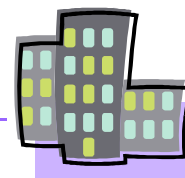
- Développer les activités parascolaires répondant à une demande différenciée.
 - Soutenir les animations culturelles et sportives à l'école.
 - Soutenir les actions de prévention à l'école.
-

Affaires sociales



- Mettre sur pied des conférences sur le thème de la prévention.
 - Mettre en place un règlement pour l'aide au logement.
 - Soutenir la vie associative des Aînés.
 - Soutenir les infrastructures sociales intercommunales.
 - Favoriser l'aide communale pour les citoyens démunis, ainsi que pour les familles.
-

Bâtiments



- Poursuivre l'assainissement et l'entretien des bâtiments communaux.
 - Etudier voire réaliser les projets nécessaires au bon fonctionnement de la commune.
 - Définir et réaliser la construction d'une salle triple/multifonctionnelle.
-

Culture



- Favoriser l'animation du nouveau centre socioculturel et de la place de Ville.
 - Promouvoir et soutenir le développement de la bibliothèque.
 - Poursuivre le soutien aux institutions culturelles locales et de la région lausannoise.
 - Soutenir et encourager « Ecublens animation » à mettre sur pied des manifestations.
-

Développement durable



- Mettre en place le plan d'action afin d'obtenir le label Cité de l'énergie®.
 - Promouvoir, auprès de la population, la possibilité de recourir au fonds communal pour le développement durable.
 - Etablir un cadastre solaire communal.
 - Etudier et mettre en place un Agenda 21.
-

Domaines

- Etudier un schéma directeur de l'éclairage public.
-



Environnement

- Poursuivre l'entretien de notre réseau communal EC-EU.
 - Garantir la certification de nos forêts en maintenant le suivi des mesures respectueuses de l'environnement.
 - Faire appliquer le plan d'arborisation communal pour toute nouvelle construction.
 - Poursuivre la politique du développement de nouvelles places de jeux et aires de détente de qualité.
 - Améliorer encore le tri des déchets et le taux de recyclage par la mise en place de nouvelles filières, ainsi que par la réalisation de zones « Ecopoint » dans les quartiers.
 - Mettre en place un système de financement des déchets respectueux de la loi fédérale.
 - Réaménager et agrandir la déchetterie.
-



Finances

- Garantir un équilibre financier en relation avec le développement de la commune.
-



Infrastructures

- Réaliser un cheminement de mobilité douce entre le chemin des Clos et Bassenges.



- Créer un nouvel accès à la zone industrielle du Dévent par l'implantation d'un giratoire à la route de la Pierre et l'aménagement d'une nouvelle route industrielle.
-

Intégration



- Favoriser l'accueil des nouveaux habitants.
 - Favoriser les échanges interculturels en soutenant les actions de la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers.
 - Encourager l'intégration des personnes étrangères par des cours de langue française.
-

Jeunesse



- Promouvoir la création d'une ludothèque associative.
 - Promouvoir et soutenir les activités du centre de jeunes.
 - Poursuivre les actions dans l'Ouest lausannois en lien avec la formation des jeunes.
 - Développer la prévention jeunesse, à travers la plate-forme intercommunale mise en place.
-

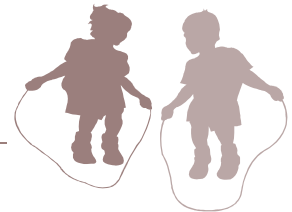
Mobilité - Transports - Circulation



- Mettre en œuvre une stratégie de développement selon le schéma directeur des déplacements.
- Sensibiliser la population à l'offre des transports publics.
- Promouvoir la mobilité douce (vélos, piétons, pédibus).
- Soutenir la politique P+R dans l'Ouest lausannois, en vue de renforcer le transfert modal en faveur des transports publics.

- Favoriser et coordonner le projet d'inventaire et d'uniformisation du stationnement dans l'Ouest.
 - Mettre en œuvre le plan de mobilité de l'administration communale.
 - Favoriser le développement des réseaux de mobilité douce, notamment l'axe Nord-Sud entre Crissier et Saint-Sulpice, et les liaisons à travers la plaine du Croset.
-

Petite enfance



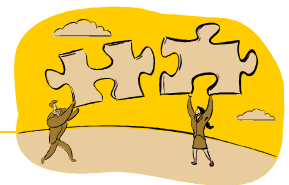
- Développer les prestations dans le cadre de l'accueil de jour des enfants.
 - Etudier la possibilité de créer un lieu d'accueil enfants/parents sur le principe du concept de la maison ouverte.
 - Développer encore les semaines d'animation pour les jeunes en dehors des périodes scolaires, en utilisant ce qui est déjà en place.
-

Population



- Développer et moderniser un accueil à la population performant et créer un accès vers le « citoyen-client ».
-

Promotion économique



- Développer et promouvoir des conditions-cadres nécessaires à l'implantation d'entreprises et à la création d'emplois (éventuellement brochure, plaquette).
 - Organiser une rencontre annuelle avec des entreprises situées sur le territoire d'Ecublens afin de maintenir des liens.
 - Développer et intensifier la collaboration avec les hautes écoles.
-

Sécurité publique



- Assurer et soutenir les activités d'une police de proximité.
 - Afin de garantir la sécurité, maintenir la fréquence des contrôles de vitesse.
 - Donner les moyens à PolOuest d'assurer les mesures de prévention face aux délits commis dans l'Ouest lausannois.
 - Soutenir le concept de surveillance mutuelle des habitations (SMDH).
 - Encourager à la régionalisation des organes de sécurité par l'intégration à « Sécurité dans l'Ouest » des SDIS (incendie-secours) et de l'ORPC (protection civile).
-

Sports

- Soutenir les sociétés sportives qui s'adressent notamment aux jeunes.
-



Systemes d'information et cyberadministration

- Développer un site Internet interactif permettant la mise en place d'un guichet virtuel en ligne.
 - Uniformiser la gestion électronique des documents pour l'administration (GED).
 - Développer les données à disposition sur le SIT (système d'information sur le territoire).
 - Conduire des projets informatiques pour l'ensemble des services communaux et adapter les outils informatiques.
-



Urbanisme



- Actualiser le plan directeur communal (PDCom).
 - Actualiser le règlement sur le plan général d'affectation et la police des constructions (RPGA), en tenant compte des propositions du schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) et du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).
 - Garantir une bonne qualité de vie et veiller à une densification raisonnable.
 - Réviser les plans d'alignement en vigueur.
 - Défendre le projet de la jonction autoroutière d'Ecublens afin de désengorger la circulation sur le territoire d'Ecublens.
 - Accompagner, voire piloter, divers plans directeurs localisés (PDL) ou plans de quartier (PQ).
 - Mettre en application les conclusions de l'étude du chantier 4 du SDOL (zone industrielle Vallaire-Venoge).
 - Favoriser le développement de quartiers durables (espaces publics et paysagers) en soutenant la qualité de l'urbanisation.
-



Municipalité d'Ecublens/VD

Chemin de la Colline 5

Case postale 133

1024 Ecublens/VD

Tél. 021 695 33 10

Fax 021 695 33 11

greffe.municipal@ecublens.ch

Retrouvez ce document sur notre site www.ecublens.ch
(Officiel/Municipalité/Programme de législature)